



**Province de Québec
Municipalité de Yamaska**

AVIS PUBLIC

**Aux contribuables de la
Susdite municipalité**

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Yamaska, que :

Le Conseil de la Municipalité de Yamaska tiendra une séance extraordinaire le 7 décembre 2015, à 19h00, à la salle Léo-Théroux au 45, rue Cardin à Yamaska.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016.

Donné à Yamaska, ce 5^e jour du mois de novembre de l'an deux mille quinze.

Karine Lussier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière